



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

États-Unis

Question écrite n° 31930

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur la reconnaissance en Amérique du nord des diplômes d'ingénieurs français. Les jeunes ingénieurs Français qui s'expatrient aux États-unis, voient leur diplôme reconnu au niveau du « *bachelor* », ce qui correspond à une dépréciation de leur formation, formation qui les a vu enchaîner classes préparatoires et grandes écoles. Le caractère insatisfaisant de cette équivalence est préjudiciable à nos jeunes ingénieurs, qui se voient contraint d'accepter des postes pour lesquels ils sont surqualifiés et dont la rémunération n'est pas nécessairement en rapport avec leur niveau de formation. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement entend, dans le cadre des relations bilatérales avec les États-unis, évoquer ce dossier et obtenir une meilleure prise en compte du niveau de formation de nos jeunes ingénieurs par les services américains de l'immigration.

Texte de la réponse

La reconnaissance internationale des diplômes français représente un élément clé de la qualité et de l'attractivité de nos établissements d'enseignement supérieur dont le renforcement est au coeur de la loi relative à l'enseignement et à la recherche du 22 juillet dernier. Le diplôme d'ingénieur français était désigné, il y a encore quelques semaines, comme équivalent d'un « *bachelor* » par l'association de référence en matière d'équivalences internationales, « *american association of collegiate registrars and admissions officers* » (AACRAO), l'association regroupant les responsables des admissions aux universités américaines. Il a été reconnu au mois de juin dernier comme « *master of science* » par l'AACRAO et dans la base de données prescriptrice en la matière, EDGE (*electronic database for global education*), et ce grâce à un travail de pédagogie et d'influence piloté par les services de coopération universitaire et Campus France USA. La reconnaissance du diplôme d'ingénieur français comme master au catalogue EDGE est le premier aboutissement d'un travail visant à mieux faire connaître aux interlocuteurs clé aux Etats-Unis la spécificité de la formation en terminale et en classes préparatoires, ainsi que la structure des grandes écoles. Un premier atelier organisé à Paris sur le système d'enseignement supérieur français fin 2012 a permis de réunir des représentants d'écoles d'ingénieurs, de la conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), de la commission des titres d'ingénieurs (CTI), de classes préparatoires, d'universités et d'écoles de commerce, avec des représentants américains de grandes associations d'enseignement supérieur. Cet atelier a été suivi en avril 2013 d'un examen par l'IESC (*international education standards council*) des preuves apportées par les intervenants français et les services de l'ambassade de France aux Etats-Unis du contenu de l'enseignement en classe préparatoire et en école d'ingénieur. Le résultat concret de cette démarche est à présent inscrit dans le catalogue EDGE 2013.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31930

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2013](#), page 7118

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10866